

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

RAPPORT

*présenté à l'Assemblée générale annuelle de la Société scientifique
d'Études psychologiques, le 20 mai 1882.*

par M. J. CAMILLE CHAIGNEAU, secrétaire.

Mesdames, Messieurs,

Nous venons, une fois de plus, dans cette Assemblée générale, affirmer la vitalité de l'œuvre commune et les efforts que nous accomplissons ensemble pour en développer l'influence. Ce n'est pas une chose facile, dans notre cher et beau pays de France, qui a peut-être plus que tout autre les défauts de ses qualités, et où la bonne verve gauloise dégénère parfois en scepticisme puéril, ce n'est pas facile d'attirer une attention sérieuse sur un ordre d'idées que l'excès même de sa grandeur rend suspect à la moyenne des gens cultivés. Aussi avons-nous le droit d'être fiers des conquêtes les plus modestes, et le devoir de rester fermes et inébranlables au milieu de l'inertie et des préventions, trop générales encore, — tels qu'un germe incorruptible au fond du sol qui durant de longs jours reste froid et réfractaire, et qui, malgré tout, doit lever infailliblement à son heure sous les premiers rayons du printemps.

D'ailleurs les symptômes qui se manifestent de tous côtés nous présagent une abondante récolte pour un avenir prochain ; et il ne nous faut plus qu'un peu de patience pour trouver dans l'évolution du grand public un encouragement digne des études auxquelles nous nous sommes consacrés. Déjà les phénomènes magnétiques qui, par l'ordre rationnel des choses, occupent la base de nos travaux, s'imposent partout à la préoccupation des milieux qui semblaient leur être le plus hostiles, et sous ce seul rapport, nulle année n'aura été plus féconde en agitation scientifi-

que. Des batailles ont été livrées autour du magnétisme, de puissants effets ont été obtenus, et l'émotion a été si grande qu'on a organisé une campagne anti-magnétique. En dehors de ces luttes, qui avaient pour témoin le public indépendant, le monde de la science officielle fournissait aussi le contingent de ses recherches, et apportait, à défaut d'adhésion sur les théories du magnétisme, l'autorité de son affirmation sur les faits. Après les expériences importantes de MM. Charcot et Dumontpallier, nous avons même vu un savant considéré, le D^r Baréty, soutenir l'hypothèse de la *force neurique rayonnante*, qui a beaucoup de rapports avec celle du fluide magnétique.

Certes, le magnétisme n'est pas encore absolument vainqueur, mais il est en bonne voie pour le devenir ; et, bien que cette science ne soit pour nous que l'entrée de sciences plus audacieuses, nous devons nous réjouir de tous ses progrès, car ils préparent l'avènement des connaissances ultérieures dans le domaine de la psychologie expérimentale. C'est pour une raison de ce genre que votre Comité, sur l'initiative de quelques magnétiseurs, a adopté le projet d'une Ecole de magnétisme, c'est-à-dire qu'il a formé au sein de la Société psychologique une section de magnétisme, composée d'hommes expérimentés, dans le but de pousser plus avant cet ordre d'études, de découvrir et de développer des facultés, et de préparer les séances consacrées à la présentation des phénomènes.

Ceci n'est qu'un premier pas dans la voie où nous aspirons à entrer pour donner plus de vie à notre société en lui donnant plus d'organisation : la voie de la division du travail. Lorsqu'une société commence, ce n'est pas trop pour elle de toutes ses forces concentrées en un seul faisceau ; et le besoin premier de tout être individuel ou collectif, le besoin d'être ne lui permet pas encore de se subdiviser en sections ; de plus, ce n'est que par l'apport des années que peuvent se grouper assez d'éléments actifs, à la fois sympathiques et variés, pour emplir les cadres d'un tel sectionnement. Le moment de prouver sa vitalité par une organisation de ce genre est-il venu pour notre Société ? C'est une question que le Comité vous soumet, en vous demandant vos lumières à cet égard, pour que, si le projet vous agréé, le nouveau Comité ait quelque autorité à le poursuivre, avec l'espérance du concours de tous.

Voici, par exemple, sauf modifications à introduire, quelles pourraient être les sections à former dans le sein de la Société :

1^o Section de magnétisme ;

2° Section de psychométrie, embrassant aussi l'étude du transport de la pensée à distance ;

3° Section de création et développement de médiums ;

4° Section d'enquête sur les différents phénomènes physiques communément appelés spirites ; — contrôle des témoignages relatifs aux phénomènes d'apparition ;

5° Section littéraire et de correspondance, pour recherche, traduction, analyse, de tous ouvrages et publications concernant ce qui compose le domaine des sciences psychologiques.

Un sectionnement analogue existe dans diverses sociétés étrangères qui n'ont eu qu'à se louer de cette répartition des études.

Mais que l'avenir ne nous fasse pas oublier le présent ; et passons rapidement en revue les travaux de l'année sociale qui vient de finir. Nous aurons à considérer les travaux officiels, ceux qui se présentent sous l'entier patronage de la Société, et ceux qui se sont produits, pour ainsi dire, dans son atmosphère, mais avec un certain caractère d'indépendance.

Parmi les premiers, sans parler des conférences, dont il sera question plus loin, nous devons mentionner les séances de magnétisme qui ont lieu tous les quinze jours, le mardi soir, en présence d'un public très empressé. Nous remercions M. Joret, M. Michaud, M. Burgan, qui ont apporté à ces soirées leur concours assidu de magnétiseurs et présenté des expériences variées avec Mlle Elisa, Mlle Colin, Mlle Charlotte et Mlle Constance ; citons aussi M. Leroy. A l'ouverture de ces séances, des explications très claires ont été données par M. Cochet, dans la première partie de l'année sociale, et depuis par M. le Dr Reignier, nommé président de la Section de magnétisme au moment de la fondation de celle-ci. Nous regrettons que les nombreuses occupations de M. Cochet nous aient privés de son concours, et nous le remercions ainsi que M. le Dr Reignier pour la part de dévouement que chacun d'eux a apportée à nos travaux. N'oublions pas M. de Rappard qui a présidé plus d'une fois les séances expérimentales. Adressons une pensée reconnaissante à M. de Warroquier, qui est venu ici d'une manière si assidue prodiguer sa vie aux malades, peut-être avec trop de dévouement, puisque son état de santé, depuis quelques mois, nous prive presque entièrement de sa présence parmi nous. Rappelons que M. Jacobs, dont les connaissances spéciales nous ont aidés souvent à distinguer le faux du vrai, a consacré quelques intéressantes causeries au magnétisme et parlé en homme expéri-

menté. Remercions aussi M. Donato pour les émouvantes expériences dont il nous a rendus témoins en agissant sur des hommes, individuellement ou collectivement.

Nous ne quitterons pas le terrain du magnétisme, sans rappeler la mort corporelle de M. le baron Du Potet, qui était président honoraire de notre Société, et sans adresser un hommage de gratitude à celui qui a tant fait pour la grande cause dont il était pour ainsi dire l'incarnation à notre époque.

Depuis la création de l'Ecole de magnétisme, il a été décidé que les séances des mardis de quinzaine seraient exclusivement réservées aux expériences magnétiques ; mais auparavant ces séances se terminaient généralement par quelques épreuves d'ordre spirite à la table, et nous devons rappeler que Mme Cochet et M. Frank ont obtenu de nombreux succès médianimiques.

En dehors de ces séances officielles, nous avons à relater en premier lieu les séances hebdomadaires du mercredi, auxquelles Mme Bablin se consacre d'une manière aussi assidue que gracieuse. Evocations à la table, qui réussissent presque toujours ; description d'Esprits ; phénomènes d'incarnation pleins d'imprévu, révélant des caractères indépendants du médium et bien vivants ; — tels sont les phénomènes que présentent les facultés de Mme Bablin, et qui sont du plus haut intérêt, surtout pour qui les observe d'une manière suivie. — Mme Bablin me permettra d'associer à son nom celui de Mme Hugo d'Alesi, que nous avons eu la douleur de perdre, mais qui est toujours au milieu de nous par la communion du souvenir.

Disons aussi que Mme Bablin voit se développer en elle depuis plusieurs mois un autre ordre de médiumnité extrêmement remarquable, dont quelques-uns de nos collègues ont été témoins et qui est digne d'une étude persévérante, la médiumnité à matérialisations et apports.

C'est là un genre de faculté qui intéresse vivement toutes les sociétés de psychologie expérimentale ; votre comité s'en est toujours préoccupé, et, malgré la réserve que le scrupule de quelques-uns lui a fait garder vis-à-vis de conditions expérimentales qu'on a crues insuffisamment scientifiques, il a pris un grand intérêt aux phénomènes du médium anglais, M. Husk, phénomènes que vous avez pu apprécier dans les séances libres qui ont été organisées.

Votre comité a toujours eu en vue de rechercher des médiums, et

M. et Mme Leymarie, avec leur zèle accoutumé, ne se sont épargné aucune peine pour satisfaire ce désir. C'est ainsi qu'ont eu lieu des essais avec la petite Honorine Gignoux ; malheureusement les phénomènes physiques qui se produisaient par ce médium, et que plusieurs d'entre vous ont pu constater, étaient trop capricieux pour les sacrifices qu'ils imposaient.

Dans un autre ordre, le Comité a observé avec intérêt les résultats obtenus d'une manière mécanique pour le diagnostic des maladies par un médium espagnol, M. Oliver. Malheureusement M. Oliver a dû partir pour l'Espagne.

Voilà, d'une manière sommaire, l'ensemble des travaux et des recherches qui ont été accomplis au point de vue expérimental.

Arrivons maintenant à l'œuvre des conférenciers, et rappelons les sujets qui ont été traités :

Mme Luigi Spès : Les Erreurs et les préjugés. — Poésie. — Sonnet sur l'amitié.

M. Fauvety : La progressivité de la doctrine spirite.

Mme Luigi Spès : Sur la charité.

Mme Besson : Sur l'éducation de l'enfance.

M. Victor Moussy : Aperçu sur la graphologie.

Mme Rosen : Lecture d'un article publié dans la *Revue* : Ce qu'est le spiritisme.

M. le Dr Thurman : Entretien sur les sciences occultes.

M. Fauvety, Mme Rosen, Mlle de Lasserre, M. Chaigneau : Conférence contradictoire sur la prostitution et les principes et moyens de son abolition.

Mme de Morsier, M. Testu, M. Fauvety, Mme Rosen : Conférence contradictoire sur le même sujet.

M. Fauvety, Mme Rosen : Sur la prostitution, causes et remèdes.

M. le Dr Thurman : De l'influence du régime végétarien sur le développement de l'esprit et de la morale humaine.

Mme Rosen : L'éducation devant les dogmes anciens et la philosophie.

M. le Dr Thurman : Deux conférences sur la médecine spiritualiste swedenborgienne.

Il n'est plus à insister sur le savoir et l'éloquence des conférenciers que vous aimez. Vous les avez appréciés depuis longtemps. Mais il nous reste à les remercier vivement, surtout ceux qui se sont montrés toujours prêts à se prodiguer pour l'honneur de notre œuvre à tous.

A l'actif des travaux accomplis, nous devons rappeler que nous avons doté la Société psychologique d'un organe spécial, sous la forme d'un Bulletin mensuel, dont l'amélioration a toujours été, au sein du comité, une préoccupation de premier ordre.

Enfin, nous devons dire que nous avons voulu resserrer nos rapports en des circonstances moins austères que celles de nos études communes, que nous avons eu deux soirées musicales et littéraires avec le gracieux concours d'artistes remarquables, — et que nous nous sommes réunis le 9 janvier en un banquet fraternel, qui doit devenir un banquet annuel et dont la proposition appartient à notre savant collègue, M. le Dr Thurman ; notre président aimé, M. Fauvety, qui consacre à notre Société tout ce qu'il a de force intellectuelle et de tendresse, a fait rayonner sur cette fête la grande éloquence de son cœur, et nous voulons rester sur ce bon souvenir, sur ce bon présage.

Adressons une pensée aux absents, et recueillons-nous pour les efforts nouveaux.

DISCOURS DU PRÉSIDENT

Après la lecture du rapport lu par M. Chaigneau, secrétaire général de la Société, M. Fauvety a pris la parole en ces termes :

Ceci n'est pas un discours, mais une simple causerie sur une affaire qui nous intéresse tous également : la marche et la durée de notre société d'études psychologiques. Laissez-moi vous rappeler d'abord ces mots que Nelson adressait à ses compagnons au moment de la bataille : « Si chacun ici fait son devoir, la victoire est assurée. »

Avons-nous tous fait notre devoir ? N'avons-nous pas commis des fautes que nous aurions pu éviter ? Comment les réparer et faire mieux à l'avenir ?

J'ai là le tableau des membres de la société. J'y vois que depuis quatre années qu'elle existe, beaucoup y sont entrés qui ne s'y sont pas maintenus. De nouveaux membres arrivent sans doute et les pertes se trouvent constamment réparées, mais ce n'est pas assez de remplacer ceux qui s'en vont, par de nouvelles recrues, il y a là un mal qu'il faut chercher à vaincre. La cause principale en est peut-être que les sociétaires n'ont pas assez souvent occasion de se voir et de se fréquenter. Je voudrais susciter une plus grande fréquentation en invitant tous les sociétaires à collaborer, chacun pour sa part, aux travaux de la Société. On demande à la

société de produire des œuvres. Comment en produirait-elle si ses membres ne travaillent point ? Ce n'est pas assez qu'il y ait dans son sein quelques individualités qui travaillent. Un trop grand nombre se croient quittes envers la société quand ils ont versé leur cotisation. Ce n'est pas assez. Une société, comme la nôtre, est une personne morale, qui ne vit pas seulement de pain. Il faut que le plus humble de ses membres lui apporte son concours intellectuel. Comment faire pour établir entre nous tous cette communion par le travail et l'échange des idées ? Cette communion existe déjà au sein de notre comité administratif. Les personnes qui ont l'habitude de s'y rendre exactement le lundi ont fini par établir entre elles un courant de pensées qui leur permet de discuter avec fruit sur une foule de questions fort intéressantes à élucider et qui naissent des incidents de tous les jours et des circonstances. Peut-être pourrait-on obtenir le même résultat en traitant, en assemblées plus nombreuses et en présence de tous les membres de la société, des questions mises d'avance à l'ordre du jour. Cela pourrait se faire un jour par semaine, le soir, et l'on pourrait aussi dans les réunions des mardis, consacrées aux conférences, se livrer après la conférence, qu'il faudrait commencer à 8 h. 1/2 au lieu de 9 heures, à des discussions qui se rapporteraient naturellement à l'ordre d'idées traitées par le conférencier.

On a proposé de diviser la société en sections comme cela se pratique généralement dans les académies. Un plan de répartition du travail en 5 sections a même été proposé et votre comité l'a pris en considération. Mais notre société est-elle maintenant en état de réaliser un tel projet ? Possède-t-elle, dans son sein, assez d'hommes spéciaux pour donner la vie à chacune de ces sections ? Quand une académie, comme par exemple, l'Académie des sciences, se subdivise en sections : de mathématiques, de mécanique, de chimie, d'histoire naturelle, etc., etc..., c'est qu'elle possède des savants éminents, capables, chacun dans sa sphère, d'élucider les questions qui se rapportent à ces diverses branches du savoir humain. En est-on là, chez nous, même en se renfermant dans le cercle plus étroit de nos recherches ?... Permettez-moi de ne pas répondre à cette question.

Ne vaut-il pas mieux laisser les choses se produire sous la libre spontanéité de chacun et favoriser le groupement des forces, en les prenant telles qu'elles se manifestent et là où elles se manifestent ? C'est ce que nous avons fait en organisant récemment la

section de magnétisme, après que le magnétisme avait déjà donné, au sein de notre société, des preuves nombreuses de force et de vitalité. Un noyau de magnétiseurs et de médecins existe maintenant, qui ne demande qu'à s'agrandir, à se développer et qui sera bientôt en mesure d'accomplir de plus grandes œuvres. Il n'y a qu'à persister dans cette voie. Voilà donc une première section fondée. Faisons de même pour celles qui sont déjà en germe et qui se rattachent, elles aussi, comme le magnétisme, au cercle d'études psychologiques que nous avons à parcourir.

Permettez-moi de citer en première ligne comme un *desideratum* à poursuivre, l'organisation d'une section pour la création et le développement des facultés médianimiques. Ici encore, je vois un germe précieux qui ne demande qu'à être fécondé dans les expériences tentées autour de Mme Bablin et dont un groupe de nos collègues s'occupe avec cet esprit de suite et de rigoureuse investigation scientifique indispensable dans les phénomènes psychiques plus encore que dans tous les autres.

Si nous cherchions bien, nous trouverions, dans ce qui se fait déjà, bien d'autres commencements d'organismes naissants, qui ne demandent qu'à être développés pour constituer, à un moment donné, un véritable atelier de travaux intellectuels. Mais je passe à un autre ordre de faits.

Un reproche a été adressé récemment à la direction de nos travaux.

On a fait un crime au comité d'avoir admis comme l'un des sujets de ses conférences la question de la Prostitution.

C'est un peu une question personnelle que j'aborde ici, car c'est moi qui ai pris l'initiative de la chose ; *me, me adsum qui feci* ! je suis le premier coupable, car c'est moi qui ai proposé au comité de traiter cette grosse question sociale. Je ne la croyais pas étrangère à nos études, et il me semble encore que notre société a non seulement le droit, mais même le devoir d'intervenir toutes les fois qu'il s'agit de chercher un remède à une plaie d'ordre moral. J'ajoute que le spiritualisme moderne, que nous représentons, apporte au monde des moyens de guérison qui s'appliquent à ce genre de corruption sociale comme à bien d'autres déviations *de la chair*, et que nous serions bien coupables si nous nous abstenions de le faire remarquer.

Dans cette circonstance, il m'a semblé que la question ne pouvait que gagner à être traitée contradictoirement, et nous avons

eu une première conférence, dans laquelle madame Rosen et moi avons soutenu cette thèse que la Prostitution devait être considérée comme un délit social et que ce n'était pas seulement la prostitution réglementée qu'il fallait supprimer, mais l'exercice de la prostitution sous toutes ses formes visibles. Nous avons, comme contradicteurs, dans cette première conférence, Mlle Lasserre et M. Chaigneau, que nous ne sommes pas habitués à avoir ordinairement contre nous. Tous deux défendaient l'opinion représentée par la *Fédération continentale et britannique*, qui est celle de la liberté, en ce sens qu'elle interdit à l'Etat d'intervenir dans la question des mœurs. Dans une seconde conférence, cette thèse, qui est celle du laissez-faire, laissez-passer, fut soutenue avec beaucoup d'autorité par Mme de Morsier, assistée de M. le Pasteur Testuz et de M. A. Desmoulins, conseiller municipal. Une troisième conférence et même une quatrième furent tenues encore sur le même sujet à peu d'intervalles l'une de l'autre. Quatre conférences, c'était beaucoup ! On s'en plaignit. On fit remarquer qu'on ne pouvait plus conduire des jeunes filles aux conférences de la société. C'était en effet une raison. Une cinquième conférence, qui avait été demandée, fut contremandée, et l'on fit bien de s'arrêter dans cette voie. Il ne faut abuser de rien ; mais il est certain que ces conférences, qui eurent quelque retentissement au dehors du cercle de nos auditeurs ordinaires, contribuèrent à faire connaître notre société sous un aspect favorable en montrant qu'elle s'intéressait aux grosses questions de moralité sociale qui agitent le monde. J'ajouterai que la question fut traitée par tous les orateurs de façon à n'effaroucher la pudeur de personne et que la lutte entre les opinions opposées fut soutenue des deux parts avec une courtoisie parfaite.

Qu'il me soit permis de répondre à une autre accusation qui n'intéresse pas directement notre société psychologique, mais qui l'atteint cependant en laissant croire qu'elle a pu nuire par son existence même à sa sœur aînée, la société spirite. On a prétendu que la *Revue spirite* avait vu, dans ces dernières années, diminuer le nombre de ses abonnés et qu'elle en avait perdu beaucoup depuis la mort d'Allan Kardec. J'ai voulu me rendre compte de la valeur de cette appréciation. J'ai fait relever les chiffres des numéros tirés et vendus depuis l'origine. Ces chiffres forment des tableaux divisés par année depuis 1858, date de la fondation de la Revue. Je les ai là sous les yeux. J'y vois une progression à peu

près constante d'année en année, mais j'y vois aussi que le maximum des abonnements de 1858 à 1869, année de la mort d'Allan-Kardec, n'a pas dépassé 600. Ce chiffre, à la suite de la guerre, descend à 485, puis se relève rapidement et arrive en 1875 à 1008. Mais à la suite du procès des photographies spirites, il redescend à 847. Il ne dépasse guère ce chiffre dans les années 1877, 1878, 1879, se relève enfin en 1881 et aujourd'hui, il atteint les hauts chiffres de 1875, dépasse 1000 et marche sur un nombre de 1100 numéros. Pardonnez-moi ces détails. Ils nous intéressent, non pas seulement à cause des liens étroits qui unissent les deux sociétés, mais aussi parce qu'on aurait pu craindre que le *Bulletin de la société d'études psychologiques* ne fût une charge pour la Revue qu'il accompagne. Il n'en est rien, Dieu merci ! C'est pourquoi nous ne devons pas craindre de réaliser promptement la réforme proposée par votre comité. Cette réforme consiste en ceci, que le Bulletin, tout en restant annexé à *La Revue* et envoyé à tous les abonnés de celle-ci, pourra aussi en être détaché et faire l'objet d'abonnements particuliers à raison de 3 fr. par an. Nous espérons qu'à de telles conditions, il n'y aura pas un seul de nos sociétaires qui ne prenne un abonnement, soit au Bulletin tout seul, soit à la Revue, qui continuera pour ses abonnés d'être accompagnée du Bulletin, comme par le passé.

J'ai parlé de l'affaire des photographies spirites. Elle mérite que j'en dise quelques mots quand ce ne serait que pour faire remarquer ce que vaut la justice humaine au service de l'esprit de parti. Mais je n'insisterai pas. La chose est trop récente encore pour qu'on puisse parler en liberté des personnes qui ont rendu un tel arrêt et de ceux qui l'exploitent méchamment contre l'homme qui en fut la victime. J'aime mieux rappeler, à ce propos, un autre jugement tout semblable, dont j'ai été témoin et sur lequel nous pouvons faire entendre, à notre tour, le jugement de l'histoire et de la postérité. C'était en 1848 après les journées de juin. On traquait alors les socialistes comme on avait traqué, sous Louis-Philippe, les républicains, et comme ils furent traqués de nouveau sous l'empire. Il y avait dans le parti socialiste un homme que les vengeances de la réaction triomphante n'avaient pu atteindre parce que, bien que très lancé dans le mouvement socialiste, il était resté étranger aux luttes politiques et aux violences des partis. Ancien phalanstérien, le Dr Arthur de Bonnard appartenait à un groupe de réformateurs pacifiques qui rêvait alors

l'amélioration du sort des classes populaires par l'association du capital et du travail et la fondation des sociétés coopératives de consommation. Il poussait les ouvriers à s'associer pour acheter et se revendre à eux-mêmes les objets de première nécessité, de façon à supprimer du même coup les intermédiaires parasites du commerce et les sophistications des substances alimentaires. Parlant à la fois comme médecin hygiéniste, préoccupé de la santé publique, et comme économiste, désireux de voir les travailleurs capitaliser les fruits de leur travail, au lieu de le laisser passer aux mains de la classe des marchands et des boutiquiers, de Bonnard s'était fait ainsi beaucoup d'amis parmi les ouvriers, mais avait soulevé des haines ardentes dans les rangs conservateurs et réactionnaires. La réaction était alors triomphante. Paris était encore sous le coup des terreurs de la guerre civile, les commissions militaires, instituées à la suite des journées de juin, n'avaient pas terminé leur œuvre justicière de proscription et de mort, et les tribunaux civils n'étaient pas moins ardents que les tribunaux militaires aux actes de vindicte publique et de répression à outrance.

Un piège grossier fut tendu à de Bonnard par des gens de police. Dans une quête destinée au remboursement des frais de la salle de *La Fraternité* où avaient lieu les réunions, une somme d'argent avait été détournée. De Bonnard fut impliqué dans ce détournement. Des témoins se trouvèrent pour l'accuser en *se compromettant eux-mêmes*. La police, quand elle veut, sait trouver de telles gens dans les bas-fonds qu'elle a sous sa dépendance. Les juges firent le reste : c'est-à-dire l'homme du parquet et le président. J'assistais aux débats et n'oublierai jamais le spectacle honteux qui m'y fut donné par la justice de mon pays. Ce fut une chasse à l'homme qui dura deux heures et une véritable torture infligée aux témoins pour leur arracher des aveux nuisibles au principal accusé. Et tout cela, pour une misérable somme de 12 francs 50 qui s'était trouvée manquer dans une recette de 60 fr., faite à la porte ou dans la salle et composée uniquement de sous. Enfin le tribunal décida, au grand étonnement de l'assistance, que de Bonnard s'était fait le complice de ce détournement et le condamna à dix-huit mois de prison. On avait voulu déshonorer cet homme de bien, le priver de ses droits politiques, faire de lui, pour le reste de sa vie, un *repris de justice*. On y parvint. Quant au motif de la condamnation, nul n'y croyait, les juges moins

que personne. Mais le motif s'oublie, tandis que la condamnation reste avec ses conséquences morales, et il se trouve toujours des gens assez lâches pour la rappeler, alors même qu'ils en connaissent l'iniquité. Je ne vous dirai pas les conséquences de cet arrêt pour la famille de notre ami. De Bonnard était père de six enfants échelonnés de un à 8 ans. Sa femme était une vraie mère de famille, toute absorbée, au foyer domestique, par les soins du ménage et des enfants. Mais on ne s'enrichissait pas alors au service du peuple et des idées avancées. Le D^r de Bonnard n'avait que son cabinet médical pour nourrir sa famille. Lui en prison, plus de pain à donner aux enfants ! Il fallut lutter alors contre la misère... ah ! si ceux qui acceptent la terrible fonction de juger leurs semblables songeaient au mal qu'ils font aux enfants et à la famille du prévenu, ils hésiteraient même à frapper le coupable. Mais que dire du magistrat qui punit l'innocent ou se sert du glaive de la loi pour frapper un adversaire politique, un mécréant religieux ou un novateur, dont on trouve les idées d'autant plus absurdes ou dangereuses qu'on ne les voit que travesties par la passion et les préjugés ? Que dire, par exemple, de ce juge qui prétend « connaître les origines des livres d'Allan-Kardec » et qui apprend au monde que l'auteur du *Livre des esprits*, du *Livre des médiums*, de *la Genèse selon le spiritisme*, etc... a surtout puisé dans un grand grimoire de 1522, dans le *Petit-Albert* et ailleurs...?.. « Et c'est vous qui nous jugerez ? » demande-t-on au Bartholo de Beaumarchais, lequel s'empresse de répondre : « Eh, sans doute, c'est pour cela que j'ai acheté ma charge. » Tout cela ne serait que plaisant et il faudrait en rire comme au temps du *Mariage de Figaro* et du *Barbier de Séville*, si Bartholo, qui n'achète plus sa charge, mais a toujours le droit d'être un âne bêté, n'avait en même temps celui d'envoyer les gens en prison et d'en faire des *repris de justice*.

Eh bien, il me plaît, puisque l'occasion s'en présente, d'opposer ma modeste appréciation au jugement solennel porté par ce magistrat sur les œuvres d'Allan Kardec.

Les livres d'Allan Kardec n'ont été puisés, quoi qu'en dise ce monsieur mal informé, dans aucun « grand grimoire de magie noire ou blanche » ; mais, comme le lui a si sagement répondu Mme Allan Kardec, « ils ont été créés par lui avec l'aide des médiums et des évocations. » Si le président en question s'était donné la peine d'ouvrir le *Livre des Esprits* ou tout autre ouvrage d'Allan Kardec, il aurait pu se convaincre de ce fait et au lieu de trai-

ter l'auteur de la révélation spirite de « *compilateur* », il aurait pu constater que ce n'est pas seulement le titre de « *littérateur* » que mérite Allan Kardec — ce qui vraiment ne serait guère — mais celui de *penseur et de philosophe*.

Même étant données toutes les communications d'outre-tombe qu'il a pu recueillir, il a fallu que Allan Kardec fût lui-même une grande et puissante intelligence pour fondre et systématiser, comme il l'a fait, tous les éléments constitutifs de son œuvre et en former cette synthèse si simple et si lumineuse qui répond si bien à l'état moyen du développement intellectuel de l'esprit humain à notre époque, et qui se trouve à la portée des simples et des ignorants en même temps qu'elle n'est en arrière d'aucune conquête de la science moderne et ne peut faire obstacle à aucun nouveau progrès des sciences ou de la philosophie.

Il y a là un tour de force qui ne pouvait être accompli que par un homme riche de connaissances positives et doué d'un rare bon sens, et, en effet, c'est surtout par le bon sens que brille l'œuvre d'Allan Kardec et qu'elle se distingue de tous les essais de systématisation ou d'explication générale, qui ont été tentés jusqu'ici. Allan Kardec ne fait pas d'hypothèse métaphysique ayant la prétention de tout expliquer. Il suit la méthode scientifique de l'observation et de l'expérience. Il enregistre des faits ; décrit des phénomènes et *propose* des explications qui sont toujours rationnelles et toujours conformes *aux données* de la science, alors même qu'elles dépassent ses moyens actuels de vérification.

Je ne sais ce que peut valoir à vos yeux la valeur de la déclaration que je vais faire devant vous, mais je puis vous dire qu'après avoir passé trente ans de ma vie à interroger, moi aussi et à ma manière, les esprits qui nous ont précédés dans la vie de ce monde, en étudiant avec soin les systèmes philosophiques, les livres sacrés des diverses religions et lisant à peu près tout ce qui a été produit d'original dans le domaine de la pensée, je suis arrivé aux mêmes conclusions doctrinales, et je ne trouve rien dans les livres d'Allan Kardec qui ne s'accorde avec la conception que jeme suis faite moi-même de l'Univers ou qui ne puisse s'y fondre pour en augmenter la valeur.

Qu'il me soit permis d'ajouter que ce qui fait surtout le mérite de cette révélation collective du spiritisme à laquelle tant de bons esprits ont collaboré et à laquelle Allan Kardec a su donner la vie en lui imprimant le sceau d'une admirable unité, c'est qu'elle n'a

pas la prétention de renouveler le monde en faisant table rase et rompant avec le passé. D'accord avec la loi de continuité, qui préside au développement de la vie dans l'humanité comme dans la nature, le spiritisme d'Allan Kardec s'accorde, à la fois, avec les conclusions de la philosophie en même temps qu'il peut reprendre, pour la développer en l'expliquant rationnellement, la pure doctrine évangélique. Ce que je dis ici de l'Évangile, je suis persuadé que nous pourrions le dire aussi des autres grands systèmes religieux qui régissent encore d'autres races. Je veux parler du Brahmanisme, du Bouddhisme et des trois sectes religieuses qui se partagent l'empire chinois : (la religion du *Tao* ou de la *Raison*, fondée par Lao-Tzeu, la religion de Confucius, qui n'est qu'une philosophie morale, dépourvue de dogmes métaphysiques et la religion de Fo ou du Bouddha). Je dis trois sectes et non trois religions, car, en vérité, grâce au *spiritisme* qui existe en Chine depuis un temps immémorial, il n'y a dans ce grand pays qu'une seule religion, le culte des esprits et des ancêtres. Voilà donc trois ou quatre cent millions de fidèles qu'on oublie généralement de compter lorsqu'on fait le recensement des spirites répartis sur la surface de la terre. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que, grâce à leur croyance commune aux esprits, les sectateurs des trois antiques religions de l'empire du Milieu vivent en bonne intelligence et n'ont jamais entre eux de querelle religieuse. J'ai déjà fait remarquer ce fait il y a une douzaine d'années, dans mon journal *La Solidarité*, à propos d'une statistique publiée par Allan Kardec. L'article fut reproduit par Allan Kardec et vous pouvez le lire dans la *Revue spirite* du mois de février 1869. Vous trouverez aussi, dans cette citation, la description d'un des nombreux procédés dont se servent les Chinois pour correspondre avec les Esprits. Je la tiens d'un témoin oculaire, qui était alors notre consul à Shang-Haï et familier avec la langue du pays. Voici :

« Une tige de pêcher, longue de 50 à 60 centimètres, est maintenue à ses deux extrémités par deux personnes, dont l'une est le médium, l'autre l'interrogateur. Au milieu de cette tige, on a eu soin de sceller ou d'attacher une petite baguette de même bois, assez semblable à un crayon pour la longueur et la grosseur. Au dessous de ce petit appareil, se trouve répandue une couche de sable, ou une boîte contenant du millet. La baguette, en se promenant *machinalement* sur ce sable ou sur ces graines, trace des caractères. Ces caractères, à mesure qu'ils se forment, sont

« lus et reproduits immédiatement sur le papier par un lettré présent à la séance. Il en résulte des phrases et des écrits plus ou moins intéressants, mais ayant toujours une valeur logique. »

Et l'auteur de ce récit ajoutait que les *Tao-Tse* (ou docteurs de la secte de Lao-Tseu) prétendaient que ces procédés leur viennent de Lao-Tseu lui-même, qui vivait au sixième siècle avant Jésus-Christ.

J'ai à m'excuser de mes nombreuses digressions, qui vous prennent votre temps, alors que je devrais l'employer tout entier à vous parler de l'œuvre même que notre Société psychologique doit accomplir. Cette œuvre est de grande importance et demande le concours non seulement de tous nos sociétaires, mais aussi de tous les spiritualistes et de tous les hommes de bonne volonté. C'est qu'elle n'a pas seulement pour objet des recherches dans le domaine de la psychologie, mais qu'elle a une portée philosophique qui ne va à rien de moins qu'à une renaissance religieuse et sociale. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue. La grandeur d'une telle mission est bien faite, il me semble, pour échauffer nos âmes. Elle est réelle n'en doutez pas, et surtout nécessaire. Ne sentez-vous pas que déjà le sol tremble, comme sous le poids d'un cataclisme prochain ? Regardez autour de nous ce qui se passe et considérez ce que nous apportons au monde. Voyez, au milieu de cette dissolution des mœurs et de ce trouble des intelligences, auxquels nous assistons ; quand le septicisme remplace partout les fois éteintes et que la morale, privée de sanction, reste lettre morte pour les consciences ; alors qu'on demande vainement à une science matérialiste et athée les bases d'un ordre meilleur et le chemin qui mène à l'idéal nouveau, voyez, nous avons, nous, des motifs de foi, des mobiles d'action vers le bien, des raisons de moralité, des guides et des sanctions pour nos actes ; nous avons des croyances et même des certitudes ; enfin nous avons retrouvé le Dieu d'amour, de vérité et de justice. Il n'est ni caché dans les profondeurs des cieux ni dans les entrailles de la terre ou de tout autre monde. Il est en chacun de nous et tout homme l'a reçu avec la vie. C'est cet Idéal que Jésus nous engage à réaliser, lorsqu'il nous dit à tous : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Or si l'Idéal divin n'est autre que la perfection suprême, le chemin qui mène au but ultime ne peut être que le progrès, l'amélioration intégrale de l'être que nous sommes, à chaque instant, à chaque degré de notre perpétuel devenir. Mais pour qu'un tel perfectionnement soit possible, il est évident que notre passage à travers une

seule vie terrestre ne suffirait pas. Il faut des vies toujours nouvelles et indéfiniment renaissantes, et il faut que la mort, elle-même, ne soit que l'une des formes de la vie. Eh bien, nous le savons, les morts se sont levés vivants du tombeau ; ils ont apparu, revêtus de leur corps spirituel, avec les formes que nous leur connaissions sur la terre, et l'immortalité de l'âme est devenue une vérité sensible, un fait d'observation et d'expérience. Telle est la *bonne nouvelle* de la révélation spirite, dont vous avez reçu le dépôt. Elle confirme et explique celle apportée par Jésus il y a dix-huit siècles. Elle nous montre que la résurrection n'est pas le privilège du *fils unique* ou que le fils unique n'est autre que l'humanité elle-même. Il n'y a point de privilège devant l'*Eternel* ! Nous sommes tous également les fils de Dieu. — « N'est-il pas écrit : Vous êtes tous de race divine ! — » Si Dieu est vivant dans l'humanité, il l'est dans chacun de ses membres. Tous les êtres sont appelés, tous seront élus, non en même temps, sans doute. Nous ne marchons pas tous du même pas, mais tous nous gravitons vers l'unité suprême « Nul n'arrive au Père que par le fils, » c'est-à-dire que pour conquérir l'état divin, il faut avoir passé par *l'état humain*. Il faut que l'âme soit arrivée à se connaître, à se posséder à se gouverner comme une libre raison consciente et responsable de ses actes pour s'élever ensuite, par de nouveaux efforts, à travers des vies toujours grandissantes, à cet état de pureté, de sainteté et de bonté sublime où l'être, en harmonie avec l'unité suprême, et ayant conquis pour lui-même toutes les perfections, mais se sentant vivre dans tout ce qui est, ne travaille plus que pour les autres êtres et les appelle à monter plus haut, toujours plus haut vers la lumière. Quand on en est là, on s'appelle : *Christ* ou *Boudha*. Nous en sommes bien loin, frères et sœurs en humanité, mais c'est beaucoup de savoir que c'est là le but de la vie, de toute vie et que nous avons en nous les moyens de l'atteindre.

Il nous reste à chercher les voies qui y mènent, et les ayant trouvées, nous aurons à les enseigner aux autres par nos leçons et nos exemples. C'est là l'œuvre quotidienne que chacun de nous doit s'imposer et qui est aussi précieuse, aussi nécessaire que l'acquisition du pain quotidien. Mais plus que celle-ci, elle exige l'union des âmes. C'est à cette union surtout que je vous convie en vous engageant à communier ensemble, par le travail, pour la recherche de la vérité au sein de notre Société d'études psychologiques.

Le Gérant : H. JOLY.

Clermont (Oise.) — Imp. A. PAIX. — Maison spéciale pour Journaux et Revues.